

JE SUIS MAIRE, QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?



APRES LA CRISE

❖ J'ASSURE LE RETOUR A LA NORMALE

- Faire analyser l'eau potable
- Recenser les dégâts sur la collectivité
- Constituer un dossier CATNAT
- Prioriser et réaliser les travaux de remise en état et de service
- Assister la population dans les démarches administratives
- Continuer la démarche de communication et d'information
- Gérer la solidarité et l'entraide

❖ JE REALISE UN RETOUR D'EXPERIENCE

- Comprendre et analyser ce qui a fait défaut et ce qui a fonctionné
- Améliorer la connaissance des phénomènes en jeu et identifier les zones inondées
- Analyser la performance des actions
- Conserver la mémoire de l'évènement



❖ ET APRES ?

- Agir sur la durée et maintenir la mémoire du risque
- Appréhender les facteurs de la vulnérabilité et augmenter la résilience du territoire
- Communiquer auprès de la population

PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION



Le rôle du Maire



JE SUIS MAIRE, QUELLES SONT MES OBLIGATIONS ?

AVANT LA CRISE

❖ JE DOIS CONNAITRE LES RISQUES

- Connaître les phénomènes et les risques auxquels la commune est soumise
- Consulter les retours d'expérience des événements passés sur ma commune ou les environs
- S'approprier les données et documents disponibles (Atlas de la Stratégie Locale de Gestion du risque d'inondation, porté à connaissances, PPRI...)
- Identifier les enjeux exposés et caractériser leurs vulnérabilité (écoles, campings...)
- Identifier les facteurs aggravants présents sur la commune (stockage de produits nocifs, station d'épuration...)
- Evaluer les dangers collatéraux (coupure électricité, eau potable contaminé...)

❖ JE DOIS INFORMER MA POPULATION

- Réaliser et diffuser un DICRIM
- Installer des repères de crues



❖ JE DOIS ANTICIPER LES ACTIONS A CONDUIRE EN CAS DE CRISE

- Réaliser un Plan Communal de sauvegarde opérationnel
- Consulter et analyser les outils de vigilance (Vigicrue, météoFrance...)
- S'abonner à des outils d'avertissement (Vigicrue Flash)

❖ JE REDUIS LA VULNERABILITE

- Maitriser l'urbanisation dans les zones exposées à partir du moment où j'ai connaissance du risque
- Veiller à ce que les enjeux sensibles (écoles, établissements de santé ...) disposent d'une organisation de crise spécifique en cohérence avec le PCS
- J'impose aux population les aménagements obligatoires listés dans les PPRI (batardeaux, etc...)



PENDANT LA CRISE

❖ J'ALERTE MA POPULATION DU RISQUE

- Diffusion adaptée de l'alerte
- Préciser les consignes de sécurité à suivre

❖ JE DECLENCHER LA CELLULE DE CRISE

- Rassembler les membres de la cellule de crise dans un lieu sûr
- Faire un bilan rapide des informations concernant la crise (zone touchée...)
- Définir les moyens à déployer et indiquer les moyens manquants
- Noter et horodater toutes les informations reçues et émises par la cellule de crise
- Rester en liaison avec les services d'information (météofrance, préfecture ...)



❖ JE RESTE EN VIGILANCE ET ADAPTE MES MOYENS EN CONSEQUENCE

- Surveiller l'évolution de la situation (montée des eaux...)
- Surveiller les ouvrages de protection (digues et bassins écrêteur)
- Participer à la sécurisation des zones dangereuses et interdire l'accès en définissant des périmètres de sécurité (routes barrés, accès au berges interdites, fermetures des écoles ...)

❖ J'EVACUE ET METS EN SECURITE

- Faire le bilan des personnes vulnérables en zones à risques
- Assurer l'évacuation des personnes vers les lieux d'hébergement d'urgence
- Faire un listing des personnes évacuées

